

Compte-rendu du Conseil d'école

13 novembre 2017

Début du conseil d'école à 18h30.

Remerciements de Mme Juanes à M le Maire et son adjointe pour leur présence, aux parents d'élèves et à l'équipe enseignante.

Les présents : M. le Maire, Mme Lalanne (adjointe)

Enseignants : Mme Juanes, Mme Dufour, Mme Grindler, M. Terrier, Mme Piovano, Mme Chaix, Mme Fay, Mme David, Mme Girard

Parents d'élèves : Mme Scaletta, Mme Bonet, Mme Fidile, M. Hassoun, Mme Daude, M. Leroy Remi, Mme Borgogno, Mme Graille, Mme Fidele,

I. Rentrée scolaire 2017-2018

Présentation de l'effectif total de l'année scolaire 2017- 2018, qui est de 210 élèves.

Rappel des effectifs par classe avec le nom des enseignants.

L'effectif plus lourd au cycle 3 est justifié par un choix pédagogique, puisqu'il permet de favoriser les apprentissages fondamentaux au cycle 2 avec des effectifs plus légers.

Selon les prévisions, l'effectif à la rentrée de 2018 serait de 222 élèves ce qui fait presque 28 élèves par classe .Envisager la demande de l'ouverture d'une 9^{ième} classe.

Un point sur le règlement intérieur de l'école est fait, ainsi que sur les modifications éventuelles. Il est voté en l'état.

II. Election des parents d'élèves

Une liste s'est présentée et a été élue à 56 %. L'organisation de la journée des élections est expliquée. La directrice souligne l'investissement des parents et le bon déroulement de cette journée.

III. Classes transplantées

Les classes transplantées sont demandées l'année précédente. La demande de Madame David a été acceptée et elle part en classe rousse du 4 au 8 décembre, à Auron. La demande de Madame Piovano n'a pas été retenue par le conseil Départemental.

Mme David remercie la Mairie qui prend en charge les transports et participe à hauteur de 11 euros par enfant et par jour. Les demandes pour les années suivantes seront faites auprès de la Mairie, dès janvier 2018 puisque l'on fonctionne, en budget, sur l'année civile. Mme Juanes aimerait partir avec sa classe, en 2018/2019 en classe de neige.

IV. Travaux et infrastructure

Mme Juanes mentionne les problèmes du photocopieur qui n'est pas fonctionnel (très lent, pas de possibilité de mettre du papier épais et divers formats). M. le Maire explique que c'est un contrat de location et que l'ancienne photocopieuse n'était pas en réseau. Pour des raisons de coût, ce nouveau photocopieur a été mis en réseau avec toutes les classes de l'école. Le Maire va regarder les dates de l'engagement du contrat et étudiera cette question.

Il est mentionné que la porte du gymnase est souvent ouverte. Après discussion avec M. Bois, il est apparu qu'une porte était cassée et condamnée. La commande est en cours, elle sera remplacée dans la semaine. L'autre porte est utilisable et doit être fermée après chaque passage.

La directrice remercie la Mairie car les travaux sont effectués régulièrement. Elle explique le fonctionnement des demandes de travaux. Un point sur les travaux à faire est établi avant chaque vacance. Un cahier est disponible et les techniciens effectuent, pour les petits travaux, le travail régulièrement. Pour les gros travaux, l'aval de la Mairie est, bien entendu, demandé. Quelques demandes sont faites pour le City stade (poubelle et banc). Il est signalé que la lumière dans le local de sport ne fonctionne pas.

V. Semaine des quatre jours

La commune ayant signé toutes les conventions avec les partenaires de la commune, la Mairie a fait le choix de ne pas suivre le décret dérogatoire de 2017 pour le retour à la semaine des quatre jours. Elle ne voulait pas s'organiser dans la précipitation. Un sondage a été fait, pour un retour ou non à cette organisation. 210 réponses ont été obtenues pour les deux écoles, maternelle et élémentaire de Saint-Martin du Var. Les résultats seront communiqués aux directrices en réunion le 14 novembre 2017. La Mairie a souhaité être à l'écoute de tous les partenaires pour prendre sa décision.

Mme Juanes souligne que le périscolaire fonctionne bien et les relations avec le personnel sont très respectueuses des 2 parts. Il n'y a aucun problème de partage des salles. Les enseignants demandent si l'on peut envisager que la garderie puisse se dérouler ailleurs que dans les murs de l'école pour permettre aux élèves de changer de lieu (en effet, pour certains, la journée à l'école est longue). Ils proposent la salle à côté du City stade. Le Maire répond que la salle est vétuste et le coût est trop important pour les réparations.

VI. Spectacle de fin d'année

L'équipe enseignante remercie l'APE pour la subvention ainsi que la Mairie pour sa participation, les 2 pour un montant de 5 500 euros qui nous permet de payer notre intervenante en théâtre. La date du spectacle de fin d'année est fixée au vendredi 25 mai 2018.

Pour des raisons de sécurité, le spectacle aura lieu au pré, à côté de l'école maternelle.. Des demandes auprès des parents pour la couture et à la Mairie pour le matériel sont effectuées. M. le Maire suggère qu'une réunion soit faite un mois avant le jour du spectacle pour lister les demandes.

VII. Sécurité à l'école

Trois types d'exercices sont effectués chaque année : des exercices d'évacuation incendie, des exercices intrusion et des exercices de confinement gaz toxiques. Il faut aussi ajouter l'exercice séisme.

Un exercice incendie a déjà été fait. Un exercice intrusion sera fait en novembre et bien expliqué aux enfants avant. Les parents seront informés de la date. Les enseignants feront un retour sur les modifications éventuelles à faire dans le PPMS. Tous les exercices seront faits avant les vacances de décembre.

Des pompiers ou la croix rouge seront sollicités pour les premiers secours. La MAIF sera contactée pour le permis vélo et les gendarmes pour le permis piéton au ce1/ce2 et le permis internet.

M. Terrier demande quelles solutions sont possibles en cas d'alerte attentat. Des solutions sont cherchées par chacun (whatsapp un bouton, talkie-walkie, signal lumineux, sms). Mme Juanes cite la chaîne d'alerte des parents, ou des parents référents pour chaque classe. Ces derniers seraient en mesure de contacter tous les autres parents en cas d'événement important dans l'école.

VIII. Questions des parents d'élèves

La parole est donnée aux parents d'élèves qui transmettent les questions qui leur ont été posées.

Est-il possible d'avoir des heures supplémentaires de soutien pour les élèves en difficulté?
Chaque enseignant dispose de 36 heures par an pour les APC (activité pédagogique complémentaire). Ces activités ne sont pas qu'orientées sur le soutien. Elles sont réparties soit à raison de deux heures par semaine pendant 18 semaines, soit d'une heure par semaine pendant 36 semaines, selon le choix de l'enseignant. Les groupes pris en charge n'excèdent pas un nombre de six élèves.

Est-il possible de mettre en place l'étude pour que les élèves puissent faire leurs devoirs?
Mme Juanes se donne un an pour voir si elle peut être mise en place. L'équipe enseignante sera consultée.

Les cartables peuvent-ils être moins lourds ? Les enseignants recommandent d'acheter des sacs moins lourds à vide. Les sacs sont faits le soir mais les enfants prennent plus que ce qui est demandé par les enseignants. Les cartables à roulette sont mauvais pour le dos et dangereux dans les escaliers.

L'emplacement de l'arrêt de bus de l'école peut-il être modifié pour faire un arrêt minute ? Il est indiqué que les parents peuvent se garer au gymnase. M. Hays demande pourquoi la gendarmerie ne passe pas plus souvent pour éviter les infractions. M. le Maire lui répond qu'il fait appel aux gendarmes régulièrement et qu'ils viennent souvent mais qu'en raison de leur secteur étendu, ils ont beaucoup de missions à remplir.

Est-il possible de mettre en place des séances de piscine? Il n'y a plus de créneau disponible dans les piscines, notamment celle de Carros. M. le Maire explique qu'une piscine est chère à construire et le coût de fonctionnement exorbitant.

Le montant de la coopérative scolaire par classe est-il important? Oui, sauf pour la classe de Madame Dufour. Mme Daude demande si une participation auprès des familles qui n'ont pas payé la coopérative peut être sollicitée pour les bricolages ou les sorties.

Pour Noël, un spectacle de cirque sera proposé (mardi 12 décembre) L' APE s'interroge sur le type de cadeau offert à chaque enfant. Les enseignantes pensent qu'il serait plus judicieux d'offrir un cadeau pour chaque classe.

Fin du conseil à 20 h 30.